



**TILLOY**  
les Mofflaines



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# Bulletin

## Mars

### 2024



[www.tilloylesmofflaines.fr](http://www.tilloylesmofflaines.fr)



03 21 73 25 75

# Sommaire

Le Cadre de vie et les travaux



2

Page 8 à 11

La vie municipale



1

Page 1 à 7

La jeunesse



3

Page 12 et 13

Les séniors



4

Page 14

Infos diverses



6

Page 18 et 19

Les manifestations



5

Page 15 à 17

Rétrospective 2023



7

Page 20 à 27

# Le mot Du maire



Chères Tilloysiennes, chers Tilloysiens,

Alors que les premiers jours du printemps nous entraînent vers des journées plus agréables et plus chaudes, c'est une nouvelle année budgétaire qui s'ouvre à nous.

Votre conseil municipal a donc procédé au vote du budget 2024.

Nous envisageons d'acquérir les parcelles contiguës à la mairie qui appartiennent à M.Style. Ces parcelles représentent une superficie de plus de 3000m<sup>2</sup>. Nous pourrions y regrouper les services techniques de la commune et les recentrer à proximité de la mairie. Il faudra bien entendu procéder à des travaux conséquents de remise en état des bâtiments et à une rénovation des bureaux pour accueillir les agents dans de bonnes conditions de travail.

Comme vous le savez, la commune s'est engagée dans une démarche de transition écologique forte.

A peine avons-nous terminé les travaux de la salle de sport que nous entreprenons les travaux dans les autres bâtiments de la commune.

Notre école ne sera pas en reste puisque nous procéderons au changement d'une partie des fenêtres et des portes. Ce qui permettra de renforcer son isolation.

Il faudra ensuite envisager de porter nos efforts sur les bâtiments du complexe sportif. Il est en effet, impératif de réduire nos consommations d'énergie le prix du gaz a en effet été multiplié par 2,1.

Au-delà des économies réalisées, nous émettrons aussi moins de gaz à effet de serre.

Nous comptons bien entendu sur nos partenaires pour nous accompagner dans ces dépenses qui s'avèrent indispensables.

Une étude sera menée en vue de la réalisation d'un îlot de fraîcheur sur une partie de la parcelle que nous allons acquérir.

Pour ce qui concerne la parcelle du château d'eau, les fouilles archéologiques sont terminées et nous pouvons dès à présent penser à son aménagement qui consistera en la vente de quatre parcelles et l'aménagement d'un parc dont chacun pourra profiter.

Quant à la plaine de sports, nous rencontrons les partenaires Agence Nationale du Sport, Département et Communauté Urbaine pour rechercher des financements qui nous permettront de lancer l'installation des aménagements sportifs et de loisirs.

Côté cadre de vie, nous avons procédé à la plantation de 400 charmilles dans le chemin qui longe le parc René Lefrère.

Les habitants du château d'eau peuvent désormais rejoindre l'arrêt de bus par l'aménagement d'un cheminement doux qui relie ce lotissement à l'avenue Charles de Gaulle.

Nos préoccupations n'ont pas changé, il s'agit de faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre ensemble.

Enfin je vous invite à venir me rencontrer au cours d'une réunion publique qui se tiendra lundi 15 avril à 18H30 salle polyvalente.

J'espère avoir le plaisir de vous y rencontrer.

Le Maire  
Didier MICHEL

## LE BUDGET 2024

Le 22 février dernier, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2024 de la commune à l'unanimité.

Didier MICHEL, maire, a précisé aux élus que la préparation du budget 2024 avait donné lieu à la réunion de la Commission des Finances le 6 février dans le cadre du débat d'orientation budgétaire.

### LE CONTEXTE :

En cette période d'inflation importante que nous connaissons, la volonté de la collectivité est de contenir les charges de fonctionnement tout en tenant compte de l'augmentation galopante des coûts de l'énergie. Une part plus importante sera donc dédiée cette année au surcoût des prix du gaz et de l'électricité. L'événement des JO 2024 pour lesquels Tilloy a été retenu « Terre de Jeux » sera également l'objet de l'organisation d'actions exceptionnelles.

### LES PRINCIPES DIRECTEURS DU BUDGET 2024 :

Les principes qui ont présidé à l'élaboration du budget 2024 sont réaffirmés et se résument ainsi :

- la poursuite de la démarche engagée depuis le début du mandat d'une volonté de maîtrise globale des dépenses de fonctionnement afin de préserver une capacité d'autofinancement de nos projets d'investissement,

- la stabilité des taux d'imposition communaux,

- la modernisation et l'amélioration durable du patrimoine communal. Cette année 2024 sera marquée par l'acquisition de la parcelle Style, contiguë à celle de la mairie. Cette acquisition permettra un recentrage des services techniques municipaux en un seul lieu et d'envisager la création de places de stationnement supplémentaires à proximité des salles mises en location (Manoir et salle polyvalente).

Pour 2024, l'aménagement de la parcelle du château d'eau est également à l'étude en vue d'aménagement paysager et de désenclaver la nouvelle rue du Lieutenant Samuel Brown. Cet investissement sera en partie compensé par la vente de terrains à bâtir sur cette même parcelle.

- l'optimisation des ressources de la commune par la recherche de financements extérieurs et de solutions innovantes.

## LE BUDGET 2024 :

Le budget 2024 s'élève à 5,033 millions d'euros ainsi répartis :

- 3,280 millions d'euros en fonctionnement
- 1,753 millions d'euros en investissement

En voici le détail :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement : (Fonctionnement courant)	3.280.408,73 € (Recettes fonctionnement)	2.108.700,00 € 119.141,16 € (Frais financiers) 1.052.567,57 € (Epargne brute)
Investissement : (Remboursement dette)	1.052.567,57 € (Epargne brute)	109.315,57 €
	700.200,84 € (Recettes investissement)	1.377.216,99 € (Inv. hors dette)
-----		
TOTAL :	5.033.177,14 €	4.766.941,29 €
	>	<
	Fonds de roulement : 266.235,85 €	

Il est à noter que les dépenses prévues au seul fonctionnement courant de la commune (hors frais financiers) sont totalement contenues et ce dans le contexte inflationniste actuel. Cette volonté permanente de maîtrise permet de verser la somme de plus de 1.052.500 euros à la section d'investissement permettant l'émergence de projets structurants.

Par ailleurs, dans le souci permanent d'alléger au maximum les charges financières de la commune, des dossiers ont d'ores et déjà été déposés auprès de l'État (DSIL), de la Région, du Département (FARDA), de la CUA et de la Fédération Départementale d'Énergie (FDE) pour l'obtention de subventions.

## PRECISIONS SUR LA TAXE FONCIERE :

Le taux d'imposition de la taxe foncière voté par la Commune a été maintenu au même niveau que les années précédentes.

## COMPTE -RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2024

**Etaient présents :** Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Virginie BEUGNET, Madame Isabelle FROMENT, Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS, Madame Morgane DELY, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Pierre VIDEBIEN.

**Etaient excusés :** Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE a donné procuration à Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS, Monsieur Nicolas GUFFROY a donné procuration à Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Jacqueline GUIMART a donné procuration à Madame Morgane DELY, Monsieur Frédéric LHEUREUX a donné procuration à Monsieur Didier MICHEL, Monsieur David MUCHEMBLED et Madame Maryse CAUWET.

1. Délibération 2024/02/01 Approbation du compte de gestion 2023 dressé par le Receveur Percepteur (Adoptée à l'unanimité)
2. Délibération 2024/02/02 Vote du compte administratif 2023 (Adoptée à l'unanimité)
3. Délibération 2024/02/03 Affectation des résultats 2023 (Adoptée à l'unanimité)
4. Délibération 2024/02/04 Fixation des taux d'imposition 2024 (Adoptée à l'unanimité)
5. Vote du budget primitif 2024 (Adopté à l'unanimité)
6. Délibération 2024/02/06 Admission en non-valeur. Il s'agit de créances d'un montant de 451,06€ dont le recouvrement est impossible. (Adoptée à l'unanimité)
7. Délibération 2024/02/07 Dérogation au repos dominical pour l'année 2025 (Adoptée à l'unanimité)
8. Délibération 2024/02/08 Mise en place de la CCAF (Commission Communale d'Aménagement Foncier). Cette commission composée pour notre commune de 4 propriétaires de surfaces non bâties et de deux membres du conseil municipal se chargera des aménagements fonciers dus au projet de contournement consécutifs (Adoptée à l'unanimité)
9. Délibération 2024/02/09 Acquisition parcelles AL140, AL149, AL150 ? Ces parcelles sont contiguës à la mairie (Adoptée à l'unanimité)

Points divers :

- Plan local d'urbanisme intercommunal. Présentation du calendrier de révision.
- Zones Energies Renouvelables (ZER) concertation publique au regard des propositions de cartes définies en amont avec le concours de la CUA.
- Retour sur la réunion transport en commun.

## COMPTE -RENDU DE LA SSEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2023

**Etaient présents :** Monsieur Didier MICHEL, Madame Virginie BEUGNET, Madame Isabelle FROMENT, Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Nicolas GUFFROY, Madame Jacqueline GUIMART, Monsieur Frédéric LHEUREUX, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Pierre VIDEBIEN.

**Etaient excusés :** Madame Morgane DELY a donné procuration à Monsieur Didier MICHEL, Monsieur David MUCHEMBLED a donné procuration à Madame Maryse CAUWET, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Maryse CAUWET.

- Délibération 2023/11/31 CLECT- Finalisation du transfert de la compétence parcs et aires de stationnement. Ce point concerne les parkings payants (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/32 CLECT- Transfert des biens, droits et obligations en lien avec l'éclairage public. La compétence éclairage public relève désormais de la communauté urbaine. (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/33 CLECT -Transfert des biens, droits et obligations en lien avec l'éclairage public. Définition des conséquences patrimoniales. Autorisation de signature des procès-verbaux de transfert (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/34 Aménagement de la parcelle du château d'eau, demande de subvention (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/35 Rénovation énergétique des bâtiments. Demande de subvention (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/36 Organisation séjour à la montagne à Vallorcines pour les enfants du CM2 (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/37 Subventions exceptionnelles. Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'association scène sur scène à l'occasion de son 20ème anniversaire. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité des œuvres sociales pour le départ en retraite de deux agents. (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/38 Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en faveur des agents municipaux. (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/39 Délibération modificative du budget N°3 qui porte principalement sur des ajustements, une régularisation de TVA et un ajustement sur la masse salariale du au versement de la prime exceptionnelle. (Adoptée à l'unanimité)

# Le cadre de vie Et les travaux

## Collecte des déchets verts

Avec l'arrivée des beaux jours, le ramassage de vos déchets verts reprendra tous les lundis à partir du 8 avril 2024.

Ce dernier s'effectuera dans les mêmes conditions, pour rappel :

- **Conditionnement en sac facilement emportable** (si les sacs sont trop lourds, l'agent ne procédera pas à son enlèvement. La municipalité n'est pas responsable de la disparition des contenants).
- **Ramassage des tontes uniquement.**

A noter que pour l'évacuation des autres déchets verts, vous pouvez solliciter la mise à disposition du camion auprès des services de la mairie. La demande doit être faite **par mail 8 jours avant** à l'adresse [st@tilloylesmofflaines.fr](mailto:st@tilloylesmofflaines.fr)

Un conseil optez pour le compostage une solution encore plus écologique !!



## Reprise de concessions dans le cimetière de la rue du Noble

La municipalité a décidé d'engager la **reprise de concessions réputées à l'état d'abandon**. Les tombes concernées sont marquées par un panneau apposé dans le cimetière. Les personnes susceptibles de fournir des renseignements sur les héritiers de ces concessions sont invitées à se rapprocher de la mairie. La liste est **consultable en mairie ou sur le panneau d'affichage du cimetière**.





## Réunion sur la question des transports en commun

Début février s'est tenue une réunion avec les habitants sur la problématique des transports en commun.

En effet, la délégation de service public mise en place avec « Kéolis » arrive prochainement à échéance et il nous a semblé important de recenser les attentes de chacun.

Voici les principaux points qui ont été évoqués et qui ont été transmis à la communauté urbaine en charge de cette compétence :

- La demande la plus importante porte sur une **volonté d'augmenter les fréquences aux heures de pointes** (volonté d'avoir un passage tous les quarts d'heure le matin de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30)
- Il semble nécessaire de permettre aux scolaires de rejoindre leur établissement dans des délais plus raisonnables (par exemple le lycée Savary). **L'intermodalité avec l'offre ferroviaire** a aussi été soulignée et également considérée comme étant nécessaire.
- Il a également été demandé de mettre en place une **liaison Tilloy et le centre commercial Boréal de Beaurains** (en dehors des heures de pointe à minima).
- Les habitants ont évoqué les **problématiques de retard**. (A noter l'existence d'un numéro vert pour faire remonter les problèmes rencontrés).
- Le sujet de la gratuité n'a pas vraiment fait l'objet d'une demande à ce propos. il est rappelé que les employeurs prennent en charge une partie des frais et que la municipalité participe également à l'achat des abonnements. Dans ce cadre a été évoqué la possibilité d'une gratuité de toutes les lignes du cœur de ville pour compléter l'offre citadine mais là encore pas de majorité sur ce point.
- Il est regretté que **les bus ne passent plus par la rue Emile Legrelle** (un véritable arrêt en plein centre-ville)
- Les habitants n'éprouvent pas de besoin à développer l'auto partage ou encore l'auto-stop organisé.
- Le **sentiment d'insécurité** lors des trajets à vélo reste très fort malgré les derniers aménagements.
- La demande d'un **parking de co-voiturage près d'Haagen-Daz** est approuvée de même que la création du parking relais sur l'ancien site appartenant à M. Honveaux.
- L'action consistant à une **remise en selle des adultes** serait aussi une bonne idée.
- Les habitants préfèrent les **Vélos à assistance électrique** aux vélos classiques

La conclusion est qu'il est nécessaire d'avoir un réseau qui corresponde aux besoins prioritaires. (C'est à dire que les horaires correspondent aux horaires des trains et des horaires d'école)..

Le principal frein à l'utilisation des transports en commun est clairement le temps de trajet, la ponctualité et le temps d'attente..



## De nombreuses animations ont ponctué le dernier trimestre 2023 au Ludimanoir !

Les ateliers d'éveil aux langues ont remporté un franc succès, lectures, comptines, ateliers créatifs et ludiques, dégustation de gourmandises en lien avec le pays pour la joie des petits et des grands :

deux ateliers anglais pour fêter Halloween avec Sylvie de Bo PEEP & CO et Laëtitia, maman du Ludimanoir ; un atelier de communication gestuelle pour mettre à l'honneur l'automne avec Audrey de Anim'tes mains et un atelier en allemand pour préparer Noël avec Lucille, maman du Ludimanoir.

Une équipe d'enquêteurs chevronnés a résolu l'enquête des « Flammes d'Adlerstein », lors de la soirée jeu! Bravo à eux et merci à Matthieu ! Autre découverte d'un jeu, le « Saboteur » avec Johanna, élève de CM2!

Le Ludimanoir a également accueilli le Relais Petite Enfance, l'atelier Mémoire, les centres aérés et les classes pour de jolis moments de partage.

Un spectacle par la Compagnie « Chats Pitres et Rats conteurs », plusieurs ateliers créatifs et une nouvelle rencontre intergénérationnelle avec le Relais Petite

Enfance et Bo Peep & CO sont venus clore cette belle année ludique !

Nous sommes ravis de vous voir si nombreux lors des animations et au quotidien !  
Merci pour votre fidélité, votre bonne humeur et tous vos dons, qui font le bonheur des enfants et des parents du Ludimanoir !

Retrouvez les informations et animations du Ludimanoir sur les pages Facebook et Instagram !

**Contact: [ludimanoir@tilloylesmofflaines.fr](mailto:ludimanoir@tilloylesmofflaines.fr) et au 03 91 20 19 10 du mardi au jeudi.**





# La jeunesse

## Centenaire du campus agricole

Neuf étudiants en BTSACSE ont mis en place un projet portant sur le thème du centenaire du campus agro-environnemental.

Pour donner suite aux différentes manifestations organisées en septembre ces étudiants ont décidé d'organiser une journée à destination des élèves.

L'objectif est de faire découvrir l'histoire du Campus à l'ensemble des classes de secondes et de premières du lycée.

Les 120 élèves ont ainsi pu participer à différentes activités :

- Un escape game conçu et réalisé avec l'aide précieuse de Thomas Pawlicki, professeur d'éducation socioculturel
- Un atelier d'écriture autour d'un livre d'or ainsi qu'une fresque collective où chaque élève a pu accrocher des photos, des souvenirs, et même écrire des phrases ou des mots qui leur tenait à cœur et qui symbolisent la vie quotidienne au campus comportant plusieurs énigmes,
- Une exposition sur l'histoire du lycée,
- Une mini conférence sur l'histoire de l'exploitation du lycée permettant de mettre en lumière les différentes évolutions qui ont eu lieu sur plusieurs décennies.
- Des jeux anciens et collectifs

Mais aussi : un goûter, un lâcher de ballons, et une soirée à thème clôtura cette journée.

Le centenaire se prolongea avec la journée portes ouvertes du 23 mars.

Cette journée a pu être réalisée grâce à des fonds récoltés par des ventes de produit divers...



## Halloween

Halloween les enfants ont adoré.

Ils étaient nombreux à participer aux boums organisées par le personnel communal qu'il convient de remercier.

Les enfants avaient tous rivalisé d'ingéniosité pour confectionner la plus belle couronne ou revêtir le plus beau déguisement.

Les membres du jury eurent beaucoup de mal à départager les participants. Mais comme le disait Pierre de Coubertin, l'important c'est de participer....

Et voici la liste des lauréats qui reçurent une carte cadeau :

### CONCOURS DE COURONNES

- TREHOUX Arthur
- ALKET YOUSRI

### CONCOURS DE DEGUISEMENTS

- LEFEBVRE Léna
- HOULBERT Maureen
- SEVIN Ruben
- DEMILLY Tiago



## Sortie ados

Une grande première pour nos ados qui ont pu profiter d'une sortie Karting sur Sainte Catherine organisée par la municipalité. Une sortie ados qui a fait le plein.

Les jeunes ont particulièrement apprécié sa qualité qui a permis pour beaucoup de s'initier aux joies du pilotage sur des kartings électriques !

Les bénéficiaires du « pass-jeune » pourront renouveler l'expérience car ce prestataire fait désormais partie de cette offre. Rappelons que les jeunes de notre commune peuvent grâce à ce dispositif bénéficier de nombreuses activités pour un prix très abordable.



# Les séniors

## Repas des seniors

Le 22 octobre, par un beau dimanche automnal, la salle polyvalente devenait pour une journée le temple des comédies musicales de Broadway.

129 convives en admiration devant la décoration des tables aux teintes de saison, ont apprécié le repas spectacle animé par des danseurs, danseuses, chanteurs et chanteuses. L'espace d'un après-midi les invités étaient à New York par les airs les plus connus du musical américain.



Un grand merci aux bénévoles et au personnel pour leur contribution à la décoration de la salle.

## Contre l'isolement, des jeunes en service civiques répondent présents

Des jeunes en service civique au sein de la communauté urbaine (CUA) ont pour mission de rompre l'isolement des personnes seules ou âgées. A Tilloy, le jeudi matin Johanna et Mathilde ont rendu visite à deux tilloysiennes. Pour l'une c'était un temps de discussion de 10H00 à 11H00, pour la seconde c'était un temps de jeu de société avec le « Triomino » de 11H00 à midi. Pour ces Jeunes, ce temps de visite au cours du service civique peut devenir un tremplin pour leur future vie professionnelle.

Pour les personnes visitées ce rendez-vous est un moment attendu.

Si vous souhaitez que des jeunes du service civique viennent vous rendre visite,

N'hésitez pas à appeler la mairie au 03 21 73 25 75, nous ferons le nécessaire.

**5 JEUNES, ÂGÉES DE 16 À 22 ANS,**  
QUI SE RENDRONT CHEZ VOUS POUR DES VISITES DE CONVIVIALITÉ,  
DISCUTER ET PARTAGER DE BONS MOMENTS

JO-ANNA  
ORANE  
FLAVIE  
MATHILDE  
NOEMIE

**Ce dispositif vous intéresse ?**  
Contactez votre mairie ou le référent  
David Malbranque - d.malbranque@mem-artsis.fr  
ou au 07.80.90.10.10

# Les manifestations

## Festimanoir

Notre **Festimanoir** offre dans un écrin de verdure la possibilité de découvrir les nouveautés et les valeurs sûres des spectacles de rues.

Entre musique, spectacles, ateliers et entresorts, le parc du manoir se métamorphose en grande scène éphémère.

En collaboration avec l'**association Droit de Cité** depuis 2015, le festival offre l'opportunité de découvrir des artistes au travers de leurs spectacles dans un cadre verdoyant.

Cette année a été une pleine réussite du festival. Vous êtes venus nombreux et étiez admiratifs de ces artistes.

Rendez-vous le **21 Septembre** !



## Fête médiévale

Cette année encore, notre village a pu, le temps d'un week-end, voyager dans le temps.

Jongleurs, tir à l'arc, combats de chevaliers, boutiques de bijoux, de pierres ou encore d'épées...

Tout était réuni pour passer un bon moment dans le parc du manoir. Les visiteurs ont pu profiter d'un spectacle de grande qualité.



## Un joli marché de Noël solidaire

Bien sûr, il n'est pas question de rivaliser avec le marché de la ville d'Arras. Mais notre marché de Noël tient toute sa place et rencontre un vif succès.

Ce marché a permis aux associations de renforcer leurs actions en faveur des pays les plus défavorisés.





## Onze novembre

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

Ce jour de commémoration est important pour faire perdurer ce devoir de mémoire.



C'est une joie de retrouver chaque année, les anciens combattants, les gardes d'honneur de Lorette, l'ensemble des représentants de toutes autorités, nos élus, nos instituteurs, les enfants de l'école ainsi que vous et vos familles pour marquer les deux points phares de cette commémoration devant le monument aux morts français puis au cimetière britannique.

Les participants ont ensuite partagé le pot de l'amitié.



## Téléthon

Cette année encore, les bénévoles se sont encore mobilisés au profit de l'AFM téléthon.

Vente de jacinthes, récupération de papier ont permis de reverser une somme d'environ 1300€

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette belle action.



# Infos diverses



**RECO**  
**SANTÉ**

## VOTRE NOUVELLE APP DE SANTÉ AU QUOTIDIEN.

Découvrez comment l'environnement impacte votre santé. Protégez vous de la pollution de l'air, de l'eau, des UV ou du Pollen.

  Téléchargez l'application :



### QUE FAIT-ON



Application personnalisable avec des notifications adaptées à vos besoins



Des recommandations fiables et validées par le Haut Conseil de Santé Publique



Pas de publicité, pas de collecte de données, pas de frais, pas de création de compte.



**DEVENEZ FAMILLE  
D'ACCUEIL A  
L'UEHD 62**



L'Unité éducative d'hébergement diversifié de Béthune, appartenant à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, recrute des familles d'accueil sur l'ensemble du département du Pas-de-Calais.

Accompagnée par une équipe éducative disponible et dédiée, vous accueillez un ou une jeune placé(e) sous-main de justice à votre domicile et assurez, au quotidien, leur prise en charge. Une indemnité journalière de 45 euros nets d'impôt vous sera reversée.

Pour plus d'information, veuillez contacter [uehd-bethune@justice.fr](mailto:uehd-bethune@justice.fr) ou 03.59.71.12.88

## La vidéosurveillance, vidéoprotection - chez soi

Les particuliers ont régulièrement recours à des caméras pour sécuriser leur domicile, notamment pour lutter contre les cambriolages.

Ces dispositifs doivent toutefois respecter la vie privée des personnes filmées. Quelles précautions prendre lors de l'installation de tels dispositifs ?

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles seulement s'ils sont limités à la sphère strictement privée. Dans tous les cas, ils doivent respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants.

Quelles précautions prendre lors de l'installation du dispositif ?

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées : respectez le droit à l'image des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités!



# Rétrospective 2023

## L'école

La rentrée  
des classes



La fête de l'école



# Le cadre de vie

Arbre remarquable  
de France



Inauguration de la résidence  
Simone Veil



Plantation



Rénovation de la salle  
Pierre de Coubertin



## Soutien aux élus



## Les actions caritatives

Octobre  
rose



Téléthon



# Les actions culturelles

## Exposition



## Les enchanteurs



## Ludimanoir



## Salon du livre



## Pièce de théâtre



# Les manifestations

## Commémoration du 8 mai



## Course cycliste



## Festimanoir



## Faites du vélo





## Fête nationale



## Journée médiévale

## Réception des nouveaux habitants



# Pour nos enfants

## Arbre de Noël



## Distributions de livres



## La course à l'oeuf



## La rue aux enfants



## Les animations de nos ados



## Les enfants du RAM en visite dans le jardin de Pierre



## Séjour à la neige



# Comité De rédaction & De relecture

Didier Michel

Morgane  
Dely

Frédéric  
Lheureux

Jacqueline  
Guimart

Dominique  
Aucremanne